

# LE FIL FARLÉDOIS #1 – JUIN 2026

## Ville de La Farlède

Le récit d'un territoire vivant

Légende photo le maire et ses élus :  
Une nouvelle équipe au service des Farlédois

Budget 2026 : Investir pour le quotidien et l'avenir

Le Fil farlédois #1 – Juin 2026- lafarlede.fr

---

### Au fil des pages

#### La Farlède au fil des saisons

LÉGENDE PHOTO :

Vue depuis l'espace mémoriel situé en contrebas du nouveau parking Gaby-Portalier et Bernard-Hauvuy, créé à l'emplacement de l'ancienne école Marius-Gensollen. Les lieux seront inaugurés le 25 juin prochain.

---

### Votre sommaire

---

3 : L'ÉDITO **DU MAIRE**

4-5 : AU FIL **DU MANDAT**

6-7 : AU FIL **DES VISAGES**

8-9 : AU FIL **DES RESSOURCES**

10-11 : AU FIL **DU DIALOGUE**

12-13 : AU FIL **DES RÉALISATIONS**

14 : AU FIL **DES EXPRESSIONS**

15 : AU FIL **DE L'ENGAGEMENT**

16 : AU FIL **DU QUOTIDIEN**

---

---

# Ours

---

Revue **Le Fil farlédois**, le journal des habitants de La Farlède, territoire de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau.

## Où trouver Le Fil farlédois ?

Le magazine est téléchargeable sur le site internet de la Ville : **[www.lafarlede.fr](http://www.lafarlede.fr)** et diffusé par voie numérique et disponible dans les services et bâtiments municipaux.

Édité par la mairie de La Farlède  
Hôtel de Ville - Place de la Liberté - BP 25  
83210 La Farlède

**Directeur de publication** : Yves Palmieri  
**Rédaction** : Nirina Thoreau • Émilie Parizot  
**Conception/Réalisation** : Alice Wolski

**Photographies** : Service communication  
**Impression** : Médit. impression  
(13500 Martigues)  
Imprimeur respectueux de l'environnement  
**Diffusion** : 1 000 exemplaires  
**Dépôt légal** : À parution

Service communication : 04 94 33 05 55  
Courriel : [servicecommunication@lafarlede.fr](mailto:servicecommunication@lafarlede.fr)

Service communication : 04 94 33 05 55  
Courriel : [servicecommunication@lafarlede.fr](mailto:servicecommunication@lafarlede.fr)

---

## Édito du maire

---

Merci pour votre confiance

Farlédoises, Farlédois, mes chers concitoyens,

Vous tenez entre vos mains le premier numéro d'une nouvelle formule de votre magazine municipal. Ce nouveau départ, symbolisé par ce numéro 1, accompagne également l'ouverture

d'un nouveau mandat que vous avez choisi de nous confier. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, je vous remercie sincèrement pour votre confiance renouvelée.

À travers ces pages, nous avons souhaité vous présenter les grandes orientations qui guideront notre action dans les années à venir : la poursuite des projets de centralité, l'aménagement de la future zone nature, l'amélioration du cadre de vie, la concertation avec les habitants ou encore les investissements prévus au budget 2026 pour préparer l'avenir de notre commune.

L'été approche et, avec lui, de nombreux rendez-vous festifs, culturels et associatifs. L'agenda des festivités estivales, distribué dans les boîtes aux lettres des Farlèdois et disponible dans différents lieux municipaux, vous permettra de retrouver l'ensemble de ces événements qui participent à la vitalité de notre territoire.

Je souhaite également partager avec vous une belle reconnaissance obtenue récemment par notre commune. La démarche « La Farlède se régénère » a reçu le prix de l'innovation du Département du Var. Cette distinction récompense une méthode fondée sur le dialogue, la concertation et l'implication de tous : habitants, associations, élus, agents municipaux, acteurs économiques, Conseil municipal des jeunes, référents de quartier, ambassadeurs de la transition écologique ou encore réservistes de la sécurité civile.

J'y vois avant tout un encouragement à poursuivre cette dynamique collective qui nous permet, ensemble, de construire des projets utiles et adaptés aux attentes des Farlèdois.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

**Yves Palmieri**

Maire de La Farlède

Président de la Communauté de communes de la Vallée du Gapeau

---

## Au fil du mandat

---

Équipe municipale

### Un nouveau chapitre pour La Farlède

Légende photo : Le maire Yves Palmieri entouré des ses huit adjoints (de gauche à droite et de haut en bas) : Magali Gini, Sandrine Astier-Bouchet, Virginie Corporandy-Viallon, Anne-Laure Excoffon-Jolly, Alexis Collet, Julien Dupont, Marc Winter et Romain Grillot.

**Le 21 mars dernier, Yves Palmieri a été élu maire de La Farlède à la tête du nouveau conseil municipal de La Farlède avec 29 voix contre 4 pour Jérôme Beaunier. La séance était présidée par la doyenne Micheline Téobald.**

Réélu, Yves Palmieri a remercié les Farlédois pour leur confiance renouvelée et dit vouloir poursuivre le travail engagé depuis 2021 avec son équipe. Au cœur de ce nouveau mandat, une idée qu'il a plusieurs fois rappelée : la gouvernance collective. « Un mandat ne se fait pas seul », a-t-il souligné, en insistant sur l'importance du dialogue, de l'écoute et du travail partagé avec les élus comme avec les agents municipaux.

« Je veux être le maire de tous les Farlédois. »

Le maire a également tendu la main à l'opposition, estimant que les différences de sensibilité ne doivent pas empêcher de travailler ensemble sur les sujets d'intérêt communal. Il a réaffirmé sa volonté d'être « le maire de tous les Farlédois » et de préserver un climat de dialogue au service des habitants.

L'équipe municipale entend poursuivre les actions engagées autour du cadre de vie, de la sécurité, de la transition écologique, de la culture, de l'inclusion et du développement économique de la commune.

#### **Encadré :**

Yves Palmieri élu ***à la présidence de la CCGV***

Le 13 avril dernier, Yves Palmieri a été élu président de Communauté de communes de la Vallée du Gapeau par les 37 conseillers communautaires.

Une élection qu'il a accueillie avec « une immense fierté », conscient de la responsabilité qui lui est confiée et qu'il entend exercer « avec équité et impartialité » au service des cinq communes du territoire.

Développement économique, emploi local, mobilités, agriculture, tourisme, sport et transition écologique et sociale figurent parmi les priorités annoncées pour ce nouveau mandat intercommunal.

## Interview

### Yves Palmieri : « transparence, collectif et proximité »

Virginie Corporandy-Viallon, Anne-Laure Excoffon-Jolly, Alexis Collet, Julien Dupont, Marc Winter et Romain Grillot.

#### **Engagé pour une gouvernance plus ouverte et participative, le maire**

**Yves Palmieri détaille sa vision de l'action locale. Entre transparence, travail d'équipe et implication citoyenne, il revient sur les priorités et les projets qui structurent la commune.**

#### ***Comment votre engagement en faveur de la transparence et de l'action locale se traduit-il concrètement dans la gestion de la commune ?***

Yves Palmieri : Effectivement la transparence est aujourd'hui une exigence citoyenne forte. Ça veut dire : ne pas cacher les difficultés, mais discuter et partager l'information avec l'ensemble des élus, majorité comme opposition, et prendre le temps d'échanger avec la population.

L'objectif est que chacun puisse comprendre les enjeux et participer à une décision la plus éclairée possible.

Ensuite, il faut accepter une réalité : on ne fait pas toujours l'unanimité. Le rôle du maire, c'est de décider et d'assumer. Ce que je veux éviter, ce n'est pas la critique, c'est l'idée de ne pas avoir expliqué ou associé la population aux choix pour notre commune demain.

#### ***Vous avez renouvelé une partie de votre équipe et insisté sur le "faire ensemble". Qu'est-ce que cela change ?***

Y.P. : Cela change profondément la manière de travailler. La partie collective est essentielle, avec davantage de délégations et une organisation en équipes d'adjoints et de conseillers qui travaillent ensemble.

Jouer collectif, ça veut dire : faire confiance, partager l'analyse, construire ensemble. À l'inverse, un fonctionnement trop centralisé déconnecte du terrain. Aujourd'hui, chacun a une vraie mission et un impact direct sur l'évolution de la commune.

#### ***Comment la participation citoyenne va-t-elle continuer à être développée ?***

Y.P. : Elle repose sur deux piliers : la présence sur le terrain et les espaces de dialogue structurés. Nous restons présents dans les instances locales et avons renforcé des dispositifs comme les référents de quartiers, les ambassadeurs de la transition ou le Conseil municipal des jeunes.

Ces espaces vont perdurer et se développer, avec des réunions publiques régulières sur les grands projets.

### ***Où en sont les projets structurants comme la centralité ?***

Y.P. : Des projets avancent avec une logique de concertation dès leur conception. Sur la centralité, des échanges ont déjà eu lieu et vont se poursuivre.

Il s'agit de travailler par étapes : finaliser la partie haute, engager la réflexion sur la basse, améliorer circulations, espaces verts et équipements. Rien n'est figé, la concertation reste continue.

### ***Quelles sont les priorités pour améliorer le cadre de vie ?***

Y.P. : Le cadre de vie est l'attente numéro un des administrés. Il se traduit par trois axes : finaliser les projets, lancer ceux du mandat et assurer l'entretien quotidien.

Cela concerne écoles, espaces publics, voiries et liaisons entre quartiers. L'objectif est d'améliorer le quotidien, avec la sécurité intégrée à tous les domaines.

### ***Quelle place occupe la transition environnementale ?***

Y.P. : L'environnement est devenu une préoccupation structurante. Depuis 2021, un service dédié a été créé et la transition est intégrée dans toutes les politiques publiques.

Cela se traduit par des plantations, des espaces verts, la désimperméabilisation des sols ou la rénovation énergétique des bâtiments publics, avec un objectif écologique et financier à long terme.

### ***La sécurité et la gestion des risques sont-elles devenues majeures ?***

Y.P. : Oui. La sécurité fait partie du cadre de vie : police municipale, vidéoprotection et prévention, mais aussi gestion des risques naturels et climatiques.

Nous investissons dans des solutions concrètes pour protéger sans surcharger financièrement la commune.

### ***Comment renforcer le lien social et l'identité locale ?***

Y.P. : Le lien social repose sur un tissu associatif fort, le CCAS et des actions intergénérationnelles.

L'enjeu est de maintenir du collectif, du dialogue et des occasions de se retrouver dans une société de plus en plus individualisée.

### ***Un message pour conclure ?***

Y.P. : La mairie doit être un partenaire du quotidien : un lieu d'information, d'accompagnement et de service. Notre rôle est d'être utiles, accessibles et cohérents.

C'est dans cet équilibre que se construit une commune vivante et apaisée.

---

# Au fil des visages

---

## 33 élus au service de la commune

Le conseil municipal compte **33 élus** et s'organise autour d'une équipe d'adjoints et de conseillers engagés.

**Huit adjoints** — Sandrine Astier-Bouchet, Alexis Collet, Virginie Corporandy-Viallon, Julien Dupont, Anne-Laure Excoffon-Jolly, Romain Grillot, Magali Gini et Marc Winter — coordonnent avec le maire Yves Palmieri les grandes politiques publiques.

**Dix-huit conseillers municipaux de la majorité** leur sont rattachés, dans une logique de gouvernance collective voulue par le premier magistrat. Chaque adjoint est épaulé et chaque élu s'implique dans les commissions, les projets et la vie communale **au service des habitants** pour mettre en œuvre le projet municipal, au quotidien.

**Sandrine ASTIER BOUCHET**

1<sup>re</sup> adjointe

Finances • Sport • Développement économique

**Alexis COLLET**

2<sup>e</sup> adjoint

Transitions territoriales • Urbanisme

**Virginie CORPORANDY-VIALLON**

3<sup>e</sup> adjointe

Éducation • Enfance • Jeunesse • Parentalité

**Julien DUPONT**

4<sup>e</sup> adjoint

Sécurité • Prévention • Santé

**Anne-Laure EXCOFFON-JOLLY**

5<sup>e</sup> adjointe

Culture • Patrimoine

**Romain GRILLOT**

6<sup>e</sup> adjoint

Aménagement du territoire • Cadre de vie

**Magali GINI**

7<sup>e</sup> adjointe

Action sociale • Inclusion • Solidarité

**Marc WINTER**

8<sup>e</sup> adjoint

Festivités • Événementiel • Relations avec le monde associatif

## **CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ AVEC DÉLÉGATION DE FONCTIONS**

**Michèle VELLY-LOUCHE**

Conseillère municipale déléguée à la culture pour tous et hors les murs

**Nadine GARINO**

Conseillère municipale déléguée aux animaux et à la condition animale

**Éric DUBOSC**

Conseiller municipal délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants, aux cérémonies et associations patriotiques

**Alex VIDAL**

Conseiller municipal délégué aux projets urbains

**Josyane ASTIER**

Conseillère municipale déléguée à l'animation du territoire et aux événements de proximité

**Christian PARDIGON**

Conseiller municipal délégué à la sécurité du quotidien

**Marc CARDINALI**

Conseiller municipal délégué à la vidéoprotection et relation à l'intercommunalité

**Jean-Louis VEBER**

Conseiller municipal délégué à la sécurité civile et la défense extérieure contre l'incendie (DECI)

**Christine GIOVANNONI**

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

**Franck FOUCAULT**

Conseiller municipal délégué à la voirie

**Denis MANTELLO**

Conseiller municipal délégué au patrimoine bâti

**Christian SCALISI**

Conseiller municipal délégué au développement économique et relation avec l'AFUZI

**Virginie VAILLANT**

Conseillère municipale déléguée à la culture festive et aux temps forts du territoire

**Jean-Charles COURBON**

Conseiller municipal délégué à l'adaptation et gestion des vulnérabilités territoriales



**Serge COPOLA**

Conseiller municipal délégué à la santé et la relation aux soignants

**Magali DALMASSO**

Conseillère municipale déléguée à l'état civil

**Virginie MAUDIRE-GOURVIL**

Conseillère municipale déléguée à l'événementiel, la convivialité et la participation de tous

**Déva BECUE**

Conseillère municipale déléguée au parcours adolescents-jeunesse et au Conseil municipal des jeunes

**CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ**

Micheline TÉOBALD

Danièle LAMPIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION**

Christophe JOLY

Ludivine MANGOT

Jérôme BEAUNIER

Virginie BEAUNIER

---

## Au fil des ressources

---

### Ébudget 2026

## Maintenir l'ambition, dans un contexte toujours plus exigeant

Réuni le 27 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le budget 2026 de la commune. Ce budget traduit une volonté affirmée : poursuivre les investissements structurants tout en maintenant une gestion rigoureuse et soutenable.

***Le mot du maire Yves Palmieri :***

« Depuis plusieurs années, notre commune avance avec une ligne claire : ***investir pour améliorer durablement le cadre de vie des habitants sans augmenter les impôts.***

Cette ambition demeure intacte en 2026. Mais chacun le voit : le contexte national change profondément. La loi de finances acte l'entrée dans un temps long de rareté budgétaire. Les

dotations se rigidifient, les aides extérieures deviennent plus difficiles à obtenir et les collectivités doivent désormais faire plus avec moins.

Nous entrons également cette année dans une nouvelle strate démographique avec le passage des 10 000 habitants. Cette évolution marque le dynamisme de notre commune, mais elle entraîne aussi de nouvelles contraintes financières et réglementaires.

Dans ce contexte, nous faisons le choix de la responsabilité. ***Notre intention reste de ne pas augmenter les impôts*** et de ne pas recourir à l'emprunt pour financer nos projets. Nous ne sommes pas magiciens : si demain l'État transfère davantage de charges vers les communes, il faudra regarder la réalité en face. Mais aujourd'hui, notre stratégie repose d'abord sur la maîtrise du fonctionnement, la recherche active de subventions et une programmation d'investissement resserrée et cohérente.

En 2020, nous avons engagé des actions sur tous les fronts. Le mandat qui s'ouvre sera plus exigeant. Il faudra redoubler d'efforts, d'imagination et d'efficacité pour conduire l'action municipale.

Nous faisons donc le choix d'un cap clair : finaliser les grands projets engagés, poursuivre l'amélioration du cadre de vie et concentrer nos moyens sur des opérations utiles, réalistes et soutenables.

C'est cette exigence de sérieux budgétaire qui nous permet aujourd'hui de préserver une épargne solide, de continuer à investir et de préparer l'avenir avec lucidité et ambition. »

Une gestion maîtrisée **malgré des contraintes croissantes**

***Des recettes qui se rigidifient***

- Gel des dotations de l'État
- Minoration des variables d'ajustement
- Baisse attendue des aides à l'investissement et des Fonds verts

***Des dépenses assumées***

La commune poursuit la montée en qualité de ses services publics :

- sécurité
- prévention des risques
- continuité des services

***Une ligne de conduite maintenue***

- Pas d'augmentation des taux d'imposition
- Aucun emprunt prévu en 2026

- Fonctionnement maîtrisé
- Épargne brute préservée pour financer l'investissement

Fiscalité : maintenir **le cap de la stabilité**

La municipalité confirme **sa volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**, misant sur une gestion rigoureuse des finances et la recherche de financements extérieurs pour soutenir ses projets.

Cette ligne reste toutefois conditionnée à l'évolution du contexte national, marqué par la baisse des dotations et la hausse des charges supportées par les collectivités. Le maire Yves Palmieri a insisté sur les incertitudes à venir :

« Nous ne pourrons pas éternellement absorber seuls ces contraintes » si l'État continue à transférer des charges sans compensation.

#### ***Légende du graphique : Répartition du programme d'investissement 2026***

##### ***Groupe scolaire***

- 2'098'031,80 €

##### ***Projet de centralité***

- 4'096'002,79 €

##### ***Amélioration bâtiments communaux***

- 730'029,36 €

##### ***Zone agricole naturelle des Peyrons***

- 2'099'044,74 €

##### ***Secteur de la Guibaude***

- 1'074'075 €

##### ***Arrière mairie et salle des fêtes***

- 589'012,64 €

Avec plus de **15,4 M€ consacrés aux investissements**, soutenus par 4,5 M€ de subventions, la commune poursuit son développement sans compromettre ses équilibres financiers.

## UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE **FONDÉE SUR TROIS PRIORITÉS**

### ***Finaliser les grands projets structurants***

- Finalisation de la centralité
- Poursuite des aménagements de la Zone nature
- Achèvement des opérations déjà engagées

### ***Lancer le projet d'aménagement de l'arrière-mairie***

- Requalification urbaine
- Amélioration des usages et circulations
- Valorisation du cœur de ville

### ***Continuer à investir pour le cadre de vie***

- Sécurité et prévention des risques majeurs
- Entretien du patrimoine communal
- Espaces publics et proximité

### **ZOOM SUR**

Investir sans emprunter

Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires accrues, la commune confirme la solidité de sa gestion financière. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de préserver une épargne brute autosuffisante, capable de financer les investissements sans recourir à l'emprunt. Cette situation favorable soutient la réalisation de projets structurants, limite l'endettement, garantit la stabilité de la fiscalité locale et préserve durablement les marges de manœuvre nécessaires à l'action de la collectivité.

---

## Au fil du dialogue

---

### Réunions publiques

### **Concertation lancée pour réinventer le centre-ville**

Légende photo : Forte mobilisation des habitants à l'Espace de La Capelle pour cette première réunion publique animée par le maire Yves Palmieri.

**Le 11 mai dernier, les habitants ont découvert les premières pistes du futur aménagement du secteur situé derrière la mairie. Une concertation appelée à se poursuivre dans les prochains mois pour imaginer le futur cœur de ville.**

La salle Mireille-Gamba à l'Espace de La Capelle a fait le plein pour la première réunion publique consacrée au futur aménagement du secteur situé derrière la mairie. Organisée dans le cadre de l'initiative « Le maire à votre rencontre », cette rencontre a marqué le lancement de la concertation autour d'un projet appelé à transformer durablement le cœur de ville.

Face aux habitants, le maire Yves Palmieri a présenté les grandes orientations d'un dossier encore en réflexion. « Rien n'est arrêté », a-t-il rappelé à plusieurs reprises, insistant sur la volonté municipale de construire « le projet le plus consensuel possible » avec les habitants.

### ***Repenser le secteur derrière la mairie***

La commune souhaite engager une requalification globale du secteur situé derrière la mairie. Plusieurs équipements publics sont aujourd'hui jugés vieillissants, à commencer par la salle des fêtes actuelle, construite il y a plus de quarante ans. Problèmes structurels, capacité limitée et vétusté conduisent la municipalité à envisager sa démolition puis sa reconstruction dans le cadre d'un futur aménagement d'ensemble.

La salle polyvalente voisine ainsi que certains espaces du parc Lou jardin Roger-Gensollen pourraient également être réaménagés.

Au-delà des équipements, la municipalité souhaite profiter de cette opération pour revoir l'organisation du quartier. Parmi les pistes évoquées :

- l'amélioration des cheminements piétons,
- une circulation plus sécurisée,
- la végétalisation des espaces publics,
- la réorganisation du stationnement.

### ***Stationnement et circulation au cœur des échanges***

Les questions de circulation et de stationnement ont largement animé les débats. L'arrivée prochaine d'un programme immobilier de 57 logements, dont la moitié de logements sociaux, devrait accentuer la fréquentation du centre-ville.

Selon les premières estimations présentées lors de la réunion, plusieurs dizaines de places supplémentaires devront être créées afin d'anticiper les futurs besoins. Pour la municipalité, ce projet doit permettre d'améliorer le cadre de vie tout en accompagnant le développement du centre-ville.

### ***Dans la continuité des projets de centralité***

Ce futur chantier, qualifié par le maire de « centralité basse », s'inscrit dans la continuité du vaste projet de centralité actuellement en cours au-dessus de l'avenue de la République.

Il prolonge également plusieurs opérations engagées ces dernières années : rénovation des écoles, création de stationnements, développement d'espaces commerçants et de services ou encore aménagement de nouvelles liaisons piétonnes.

### ***Une concertation jusqu'à la fin de l'année***

La concertation se poursuivra dans les prochains mois avec de nouvelles réunions publiques et des ateliers participatifs destinés à recueillir les attentes des habitants.

À ce stade, le calendrier des travaux reste à préciser. Néanmoins, le maire et son équipe estiment que le lancement opérationnel du projet pourrait intervenir dans un délai d'environ deux ans.

### ***À retenir***

#### ***Ce qui pourrait évoluer derrière la mairie***

- Reconstruction de la salle des fêtes
- Réaménagement de la salle polyvalente
- Réorganisation du stationnement
- Création de nouveaux cheminements piétons
- Végétalisation des espaces publics
- Sécurisation de la circulation
- Valorisation des abords du jardin Roger-Gensollen

#### ***Le calendrier des réalisations***

Juin-Déc. 2026 : Lancement des études et du diagnostic territorial - Organisation de la concertation publique

Année 2027 : Autorisations administratives - Mise en œuvre des concessions & dépôt des permis

2028 : Démarrage du chantier Préparation du site, démolitions préalables et 1<sup>res</sup> infrastructures

2028 – Déc. 2031 : Réalisation du projet Livraisons progressives des équipements jusqu'à la finalisation fin 2031.

---

## **Au fil des réalisations**

---

## Abords des écoles

### Des aménagements désormais, finalisés

**Après plusieurs mois de travaux, le programme de requalification des abords du nouveau groupe scolaire touche à son terme. Avec l'ouverture prochaine du parking c'est l'ensemble du secteur qui bénéficie désormais d'un cadre plus fonctionnel, plus sécurisé et plus agréable.**

Engagés depuis l'été dernier, les travaux autour du nouveau groupe scolaire sont aujourd'hui achevés. Ce projet d'ensemble a permis de repenser la circulation avec la création de la rue des écoles, d'améliorer la sécurité des cheminements piétons et d'assurer une meilleure gestion des flux, tout en préparant la future liaison piétonne vers la centralité.

Point central de cette requalification, le parking des écoles dénommé Gaby-Portalier et Bernard-Hauvuy, aménagé sur le site de l'ancienne école Gensollen, a ouvert le 15 juin. Avec ses 66 places, il facilitera le stationnement aux heures d'entrée et de sortie. Conçu dans un souci de limitation de l'imperméabilisation des sols, il s'inscrit dans un aménagement paysager plus large comprenant un parc, un espace mémoriel et la préservation des arbres existants. En contrebas, une zone végétale tampon viendra renforcer la qualité paysagère du site.

En parallèle, les aménagements sont également finalisés côté cimetière avec l'achèvement du parking Lucien-Aimé, du poste de transformation et de l'espace déchets de la résidence Aquarelle, le tout agrémenté de plantations.

Ces réalisations marquent l'aboutissement d'un projet global, offrant aux abords des écoles un cadre plus sûr, plus lisible et plus agréable au quotidien. L'inauguration du parking Gaby-Portalier et Bernard-Hauvuy ainsi que de l'Espace mémoriel des Anciens combattants d'Indochine est prévue le 25 juin.

---

## Zone nature

### Phase travaux lancée

***Après plusieurs mois de décalage liés aux investigations préalables prescrites sur le site, les travaux de la future zone nature sont désormais engagés.***

Les premiers mouvements de terrain témoignent de l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle. Sur le site de la future zone nature, les engins sont à l'œuvre depuis plusieurs semaines et les aménagements commencent à prendre forme.

Ce lancement avait été retardé par la prescription de fouilles archéologiques préventives. À l'issue des investigations réalisées, aucune fouille complémentaire n'a finalement été nécessaire, permettant ainsi le démarrage des travaux.

Les opérations de terrassement sont en cours pour créer les futurs accès et cheminements qui structureront cet espace dédié aux mobilités douces et à la découverte de la nature.

Dans le même temps, les bâtiments qui ne pouvaient être conservés ont été démolis afin de sécuriser le site et de libérer les emprises nécessaires aux aménagements. Les interventions sur les différents réseaux se poursuivent également.

Autre volet important : la remise en état du secteur. Plusieurs opérations de nettoyage ont permis l'évacuation des déchets présents sur le site, contribuant à sa valorisation.

***À terme, le lieu offrira un cadre propice à la promenade et à la détente, en renforçant la place de la nature au cœur du territoire.***

---

## Avenue de la république

### Démarrage des travaux le 15 juin

**Présenté lors de la réunion publique du 11 mai, le futur aménagement de l'avenue de la République doit permettre de relier la centralité à la mairie tout en apaisant la circulation. L'avenue est en partie fermée du 15 juin jusqu'à la fin du mois d'août, avec la mise en place d'une déviation durant les travaux.**

Le 11 mai dernier, le maire Yves Palmieri a présenté le futur chantier d'aménagement de l'avenue de la République, prévu cet été pour une durée de trois mois. Cette nouvelle phase concerne le bas de la centralité, dans le prolongement direct des travaux déjà engagés, avec pour objectif de créer une continuité entre la centralité et la mairie tout en apaisant la circulation.

Du 15 juin et jusqu'à la fin du mois d'août, l'avenue de la République sera fermée à la circulation entre le bureau de tabac et la rue de la Gare. Une déviation sera mise en place afin de permettre le bon déroulement du chantier et de limiter les perturbations dans le centre-ville.

Un tronçon ***stratégique***



Le projet porte précisément sur le tronçon fermé. La municipalité souhaite transformer cet espace afin de le rendre plus sûr et plus agréable pour les piétons. Parmi les priorités évoquées figure l'agrandissement du parvis de l'église, aujourd'hui jugé trop étroit et parfois dangereux lors des mariages, baptêmes ou enterrements.

Pour permettre cet élargissement, la chaussée sera réduite et le système de circulation alternée prolongé jusqu'à l'entrée de la centralité. Le feu tricolore, actuellement positionné face à l'église, sera déplacé afin d'accompagner cette nouvelle configuration. L'édile a expliqué que cette solution permettait de répondre aux contraintes du site sans avoir recours à des acquisitions de bâtiments.

L'aménagement prévoit également des trottoirs élargis, des espaces dédiés aux mobilités douces et davantage de végétalisation. Des traversées piétonnes sécurisées seront créées pour faciliter les déplacements entre les deux côtés de l'avenue. L'objectif est de donner à ce secteur un caractère plus apaisé, où la voiture conserve sa place mais dans un environnement pensé d'abord pour les habitants et les piétons.

Le projet inclut aussi le maintien de places de livraison pour les commerces ainsi que l'aménagement des abords de la place de la Liberté.

### Circulation *repensée*

Au cours des échanges avec les habitants, plusieurs questions ont porté sur la circulation et les risques d'embouteillage. Le maire a rappelé qu'une réflexion globale était engagée sur les sens de circulation dans le centre-ville. Une étude est actuellement en cours afin d'évaluer différents scénarii possibles.

« Rien n'est figé », a-t-il insisté, précisant que les futurs choix devront avant tout répondre à l'intérêt général et améliorer le fonctionnement global de l'avenue de la République. Si aucun scénario ne s'impose clairement, la municipalité n'exclut pas de mettre en place une phase d'expérimentation avant toute décision définitive.

---

## Au fil des expressions

---

Groupe de la majorité - La Farlède au cœur – Yves Palmieri

## **Chers Farlèdoises, chers Farlèdois,**

Le 15 mars dernier, suite à une campagne riche, faite de rencontres et d'interactions, les Farlèdois ont apporté à ma liste une preuve de confiance émanant du travail accompli mais nous donnant aussi mandat pour le programme proposé. Je vous en suis reconnaissant et vous pouvez compter sur moi pour tout mettre en œuvre aux côtés de mon équipe pour le mener à bien et poursuivre cette belle mission d'intérêt général qui est la seule pouvant à long terme s'enorgueillir de défendre notre belle commune.

Nous conserverons les méthodes de consultation de la population que vous avez validées afin de décider ensemble des grands projets de demain mais aussi évoquer vos préoccupations du quotidien, des réunions publiques ont déjà eu lieu ; nous resterons des élus accessibles.

Pour illustrer les vertus de cette démarche, nous avons le plaisir d'inaugurer le nouveau parking Bernard Hauvuy/Gaby Portalier, du nom de nos valeureux anciens combattants d'Indochine le 25 juin à 18h. Ce projet vient clore le chapitre très ambitieux de la rénovation globale du groupe scolaire, justement réalisée dans la concertation. C'est une grande fierté d'avoir doté notre ville d'un tel outil éducatif pour notre jeunesse.

Le projet de Centralité haute s'achève à l'automne, en parallèle des travaux de jonction de la partie centrale de l'avenue de la république ; la zone nature se dévoilera dès 2027. Il sera alors temps de lancer le dossier de Centralité basse, comprenant la nouvelle salle des fêtes, et qui va justement être débattu dès cette année entre Farlèdois.

Bel été à tous !

---

Groupe de l'opposition – Ensemble pour l'avenir de la Farlède

## **Jérôme Beaunier et son équipe, une opposition engagée**

Avec mon équipe, nous remercions les Farlèdois qui nous ont accordé leur confiance. Nous avons aussi une pensée pour les personnes qui se sont abstenues : il nous appartient de recréer la confiance et de redonner envie de participer à la vie locale.

Depuis notre élection, nous menons une opposition utile et constructive : nous votons ce qui nous semble bon pour la commune et nous nous opposons à ce qui ne va pas dans l'intérêt des Farlèdois. Même si nos visions diffèrent parfois sur l'urbanisation, la sécurité, la culture ou la petite enfance, nous pouvons travailler ensemble lorsque l'intérêt général l'exige.

Nous l'avons fait avec la municipalité et la CCVG, dont notre maire a pris la présidence avec notre soutien, car il nous semblait important que La Farlède pèse davantage dans cette intercommunalité. Nous avons déjà échangé sur les panneaux sponsors au stade Astier, essentiels pour le club.

Nous relayons vos préoccupations de sécurité et d'aménagement, et souhaitons jouer, autant que possible, un rôle de médiateur entre habitants et municipalité.

Je tiens aussi à revenir sur certains propos tenus durant la campagne. Je regrette que des sujets sensibles comme le devoir de mémoire ou les anciens combattants aient été utilisés dans le débat politique. Pour moi, le patriotisme ne se mesure pas à une présence aux commémorations, mais à l'engagement quotidien au service des autres et des valeurs que nous partageons.

Enfin, nous resterons vigilants face aux projets d'urbanisme et continuerons à proposer des alternatives concrètes.

Contact :

[la.farlede.heureuse@gmail.com](mailto:la.farlede.heureuse@gmail.com)

Vos élus d'opposition :

BEAUNIER Jérôme, MANGOT Ludivine, JOLY Christophe et BEAUNIER Virginie

---

## Au fil de l'engagement

---

[Appel à candidatures](#)

### De devenir référent de quartier

**Acteurs de proximité au service du dialogue entre les habitants et la municipalité, les référents de quartier contribuent à l'amélioration du cadre de vie à La Farlède. À l'occasion de la nouvelle mandature, la Ville lance un appel à candidatures pour renouveler son équipe.**

Les référents de quartier jouent un rôle essentiel dans la vie locale et la démocratie participative à La Farlède. Véritables relais entre les habitants et la municipalité, ils recueillent les observations, attentes et préoccupations du quotidien afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

Dégradations, sécurité, circulation, propreté, aménagements ou travaux de voirie : les référents sont à l'écoute des riverains et transmettent les informations aux services municipaux. Leur engagement favorise un dialogue de proximité et la recherche de solutions concrètes pour le bien-être de tous.

Cette mission repose sur l'investissement bénévole d'habitants attachés à leur quartier. Disponibilité, écoute, civisme, altruisme et motivation sont des qualités indispensables. Les référents exercent leur rôle dans le respect d'une stricte neutralité politique, au service de l'intérêt général.

À l'occasion du renouvellement de la mandature municipale, la Ville invite les Farlédoises et les Farlédois souhaitant s'engager à présenter leur candidature. Les secteurs d'intervention seront redéfinis avant la désignation des nouveaux référents, prévue en septembre.

**Pour candidater**, il suffit de se présenter et d'expliquer en quelques lignes sa motivation en n'omettant pas d'indiquer son nom et prénom et ses coordonnées. Les candidatures peuvent être adressées par courriel à [mairie@lafarlede.fr](mailto:mairie@lafarlede.fr) ou déposées à l'accueil de la mairie avant la fin juillet.

---

## Sécurité civile

### Naissance de l'amicale de la réserve

**Un an après la création de la réserve communale, les bénévoles de La Farlède franchissent une nouvelle étape avec la naissance de leur amicale.**

Depuis sa création en octobre 2024, la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) de La Farlède s'est rapidement imposée comme un acteur essentiel de la sécurité locale. Forte de 33 bénévoles, elle se distingue notamment par une parité exemplaire. Engagés et formés tout au long de l'année, ces volontaires assurent des missions clés : surveiller, alerter, informer, guider et accompagner la population en cas de crise majeure, conformément aux dispositifs prévus dans le DICRIM.

Au-delà de leur engagement opérationnel, les membres de la réserve ont souhaité renforcer les liens qui les unissent. C'est dans cet esprit qu'est née une nouvelle dynamique associative : l'Amicale de la Réserve Communale de La Farlède.

Composée de 38 adhérents, cette amicale a pour objectif de favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe à travers l'organisation d'animations et d'événements tout au long de l'année. Une initiative qui illustre la volonté des bénévoles de faire vivre pleinement leur engagement, aussi bien sur le terrain qu'en dehors.

---

## Au fil du quotidien

---

À l'heure des thés

### La culture, comme trait d'union

**À La Capelle, le partenariat entre la Ville et Phar83 se construit avec une véritable ambition partagée. Concerts, théâtre, comedy club... Avec “L’heure des thés”, un véritable lieu de vie culturel et inclusif s’ouvre progressivement aux habitants.**

Inauguré en juin 2025, l’IME de La Capelle (association Phar83) s’inscrit déjà comme un acteur à part entière de la vie locale. Quelques mois plus tard, le salon de thé solidaire « L’heure des thés » ouvrait ses portes au sein de l’établissement, avec une ambition forte : créer un espace de rencontre entre les jeunes accueillis au sein de l’IME et les Farlédois.Ω

Installé dans l’ancien moulin de La Capelle, ce lieu chaleureux met en valeur le patrimoine du site tout en proposant une programmation culturelle accessible à tous. Dès son inauguration, marquée par la venue de l’artiste Jean-Baptiste Seguin, le ton était donné : faire de « L’heure des thés » un espace vivant, ouvert et fédérateur.Ω

Depuis, « L’heure des thés » accueille une programmation culturelle variée, portée par le partenariat entre la Ville et l’association Phar83. Concerts, soirées théâtre et comedy club ont déjà permis de réunir de nombreux participants autour de moments conviviaux.

À travers ce partenariat avec la Ville, l’IME affirme une volonté commune :

***« favoriser l’inclusion par la culture et encourager les échanges entre habitants, familles, artistes et jeunes accompagnés par l’établissement. »***

Et ce n’est que le début ; les deux institutions travaillent actuellement avec le monde artistique (le Pôle, Chateauvallon Liberté) pour co-construire une programmation 2027 éclectique, résolument tournée vers la découverte, le partage et le vivre-ensemble.

---

## La Farlède lance son cycle parentalité

**Accompagner les parents face aux enjeux du quotidien, favoriser le dialogue et renforcer les solidarités familiales : tels sont les objectifs du nouveau cycle parentalité lancé par la Ville.**

À l'occasion de la conférence de presse du 29 mai, l'adjointe Virginie Corporandy-Viallon, a présenté un ambitieux cycle dédié à la parentalité, déployé jusqu'à fin 2026.

Pensé pour répondre aux besoins concrets des familles, ce programme vise à informer, accompagner et créer du lien entre parents, enfants et professionnels.

Dès juin, un rendez-vous mensuel sera proposé aux parents, autour de thématiques variées du quotidien : alimentation, addictions, monoparentalité, sommeil, adolescence, santé mentale etc. Un temps d'échange et de ressources, conçu dans une logique participative.

Point d'orgue de ce cycle, le Mois des familles, du 25 septembre au 25 octobre, mobilisera l'ensemble des acteurs locaux autour d'actions concrètes mêlant transition, culture et accompagnement social. D'autres temps forts viendront compléter cette dynamique, comme la Journée des aidants ou la demi-journée dédiée à la thématique « parents et écrans » en octobre.

Légende photo : Virginie Corporandy-Viallon, adjointe déléguée à l'Éducation, enfance, jeunesse et parentalité